



L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE :

PREMIERS RÉSULTATS

Le CEREP a reçu mission de mettre en place, de 1976 à 1978, un « Observatoire national des entrées dans la vie active », afin de décrire et comparer, d'une manière systématique et suivie, par interrogation directe d'une même génération scolaire, les conditions de prise d'activité et de début de cheminement professionnel auxquelles conduisent les différentes formations du système éducatif.

Pour la première année (1), les investigations de l'Observatoire ont permis de dégager des informations relatives à l'insertion professionnelle des garçons et des filles issus pour une grande part de l'enseignement technologique (filiales de niveaux V et III) ainsi que des étudiants des enseignements supérieurs scientifiques.

Sont présentés dans cette note les premiers résultats globaux des enquêtes effectuées en février-mars 1976 auprès des jeunes gens et jeunes filles ayant achevé, l'année scolaire précédente, un cycle préparatoire aux C.A.P., B.E.P., B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. (2).

(1) Cf. Note d'Information du CEREP n° 32, 15 mars 1976, présentant l'Observatoire.

(2) C.A.P. : Certificat d'aptitude professionnelle - B.E.P. : Brevet d'études professionnelles - B.T.S. : Brevet de technicien supérieur - B.T.S.A. : Brevet de technicien supérieur agricole - D.U.T. : Diplôme universitaire de technologie.

CALENDRIER DES ENQUÊTES DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES ENTRÉES DANS LA VIE ACTIVE DE 1976 A 1978

Le programme d'enquêtes vise à prendre en compte, en trois ans, l'ensemble des formations.

1976. — Jeunes sortis du système éducatif après avoir mené, au cours de l'année scolaire 1974-1975, des études :

- d'enseignement technique de niveau V : classes terminales de C.A.P. ou B.E.P.,
- d'enseignement technique de niveau III : classes terminales de B.T.S., B.T.S.A., D.U.T.,
- universitaires scientifiques, en cours ou en fin de cycles de tous niveaux,
- dans les écoles volontaires d'ingénieurs.

1977. — Jeunes sortis du système éducatif après avoir mené, au cours de l'année scolaire 1975-1976, des études :

- de S.E.S. ou E.N.P.,
- d'enseignement général de niveau VI : classes de sixième (1), cinquième (1), quatrième, troisième,
- d'enseignement technique de niveau VI : classes de C.E.P., C.P.A., C.P.P.N. et classes non terminales de C.A.P. ou de B.E.P.,
- d'enseignement agricole de niveaux VI et V : classes de quatrième, troisième, de C.A.P.A., B.E.P.A., B.A.A.,
- universitaires littéraires, de sciences humaines ou artistiques, en cours ou en fin de cycle de tous niveaux,
- dans les écoles volontaires d'enseignement supérieur littéraire, en sciences humaines ou artistique.

1978. — Jeunes sortis du système éducatif après avoir mené, au cours de l'année scolaire 1976-1977, des études (2) :

- d'apprentissage,
- d'enseignement général au niveau des classes de seconde, première, terminale,
- d'enseignement technique de même niveau,
- d'enseignement technique de B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. en classes non terminales,
- médicales, paramédicales, dentaires, pharmaceutiques,
- universitaires de sciences juridiques, politiques ou économiques,
- dans les écoles volontaires d'enseignement des mêmes disciplines (gestion, commerce...),
- non citées ci-dessus : spécifiques pour handicapés par exemple.

Annuellement. — Jeunes sortis du système éducatif au cours ou en fin de l'année scolaire précédente, après que le S.É.I.S. (3) ait suivi leurs cursus scolaires dans le cadre de son « Panel d'élèves ».

(1) Uniquement dans les académies de Grenoble et Toulouse.

(2) Prévisions de programme.

(3) S.É.I.S. : Service des études informatiques et statistiques du ministère de l'Éducation et du secrétariat d'État aux Universités.

PUBLICATIONS PRÉVUES

1. — Cette note d'information préfigure la série des « cahiers de l'Observatoire national des entrées dans la vie active » qui commenteront, sous forme d'articles, les résultats les plus importants des enquêtes.

2. — Parallèlement, les « tableaux de l'Observatoire » fourniront, sous forme standard, les principales données chiffrées relatives aux diverses formations par niveaux, filières, spécialités, grandes régions économiques, sexe, etc.

3. — Enfin, des études et recherches menées sur des thèmes particuliers donneront lieu à des « dossiers du CEREQ ».

**SITUATION EN FÉVRIER-MARS 1976
DES JEUNES AYANT ACHEVÉ L'ANNÉE SCOLAIRE
PRÉCÉDENTE UN CYCLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
PRÉPARATOIRE A UN**

C.A.P., B.E.P. (NIVEAU V), B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. (NIVEAU III) (1)

I. — LEUR SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF

(Arrêt des études à temps complet.)

Sur les 270.000 filles et garçons ayant suivi une classe terminale de C.A.P., B.E.P., B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. durant l'année scolaire 1974-1975, 230.000 (2) ont cessé leurs études à plein temps. Le taux de sortie est donc élevé, comme l'illustre le tableau suivant :

TABLEAU 1. — Taux de sortie du système éducatif de la population étudiée.

	C.A.P.		B.E.P.		B.T.S., B.T.S.A.		D.U.T.	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Effectifs en classe terminale en 1974-1975 (en milliers)	75	58	43	55	9	10	12	5
Taux de sortie du système éducatif	88 %	85 %	81 %	82 %	86 %	86 %	82 %	84 %

A chaque niveau, le pourcentage de ceux qui demeurent scolarisés est légèrement plus élevé pour les formations récentes et moins spécialisées (B.E.P., D.U.T.) que pour les formations plus traditionnelles. Mais le fait de ne pas accéder à la vie active recouvre des phénomènes de nature différente (le redoublement et la poursuite d'études d'un autre type par exemple) qui seront distingués dans les exploitations ultérieures.

Le taux de sortie du système éducatif, aux niveaux considérés, varie suivant les spécialités de 60 à 90 % :

— ainsi la sortie du système éducatif est particulièrement fréquente : pour les garçons après la préparation d'un C.A.P. des services dans

(1) Suivant la nomenclature nationale des formations qui distingue six niveaux. L'interrogation des élèves sortis au niveau IV (brevets et baccalauréats de technicien notamment) fera l'objet d'une programmation ultérieure. Voir page 2 ci-contre.

(2) Ce nombre est à rapprocher de celui des jeunes qui quittent annuellement l'appareil éducatif que l'on évalue à 800.000 environ.

l'hôtellerie et les collectivités et d'un B.T.S. ou B.T.S.A. de production agricole, pour les jeunes filles après un C.A.P. de coiffure ou un D.U.T. de biologie appliquée ;

— à l'opposé, cette sortie est le plus rare parmi les jeunes gens des B.E.P. d'électronique et dans une moindre mesure du D.U.T. de gestion des entreprises et des administrations, ainsi que chez les filles issues du B.E.P. préparatoire aux carrières sanitaires et sociales ou des B.T.S. d'arts ménagers.

II. — LEUR SITUATION VIS-A-VIS DE L'EMPLOI

(Données générales.)

Après leur sortie, trois facteurs différencient essentiellement les situations des anciens élèves des formations techniques étudiées : le sexe, le niveau scolaire et le secteur de formation (industrielle, agricole, tertiaire). La filière (C.A.P. ou B.E.P., B.T.S. ou D.U.T.) et la spécialité de formation ont une importance sensiblement moins grande.

Avec un an de décalage par rapport aux ouvriers et employés issus des classes terminales de C.A.P. et B.E.P., et dans de moindres proportions les techniciens supérieurs (B.T.S., D.U.T.) ont souffert en 1976 des difficultés du marché du travail mais pour les uns comme pour les autres, ces difficultés semblent, d'après les informations disponibles (1), inférieures à celles des jeunes sans formation professionnelle.

Par ailleurs, l'insertion dans la vie active des jeunes filles se réalise dans de moins bonnes conditions que celle de leurs camarades masculins de même formation.

Le départ au service national, lié à l'âge atteint, est principalement le fait des jeunes gens de niveau III (environ six sur dix), il concerne encore trois sur dix des garçons ayant interrompu leurs études après la préparation du B.E.P. et moins de deux sur dix de ceux de la filière C.A.P.

(1) Comparaison des données de l'Observatoire, avec celles des autres enquêtes du CEREQ relatives à l'insertion professionnelle, et celles des enquêtes du S.É.I.S. sur le placement des élèves (S.É.I.S. : Service des études informatiques et statistiques du ministère de l'Education et du secrétariat d'Etat aux Universités).

TABLEAU 2. — Situation en février-mars 1976 de la population sortie du système éducatif, après avoir achevé l'année scolaire précédente un cycle d'enseignement technique conduisant aux C.A.P., B.E.P., B.T.S., B.T.S.A., D.U.T.

SITUATIONS	GARÇONS								FILLES							
	C.A.P.		B.E.P.		B.T.S. - B.T.S.A. (1)		D.U.T.		C.A.P.		B.E.P.		B.T.S. - B.T.S.A. (1)		D.U.T.	
	Secondaire	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire	Primaire et secondaire	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire	Primaire et secondaire	Tertiaire	Secondaire	Tertiaire
Emploi	75	59	66	49	31	34	32	40	70	65	72	72	85	84	78	72
Chômage	9	15	7	15	6	7	7	9	25	31	22	24	15	13	20	23
Service national	15	25	26	35	63	58	60	50	—	—	—	—	—	—	—	—
Inactivité	1	1	1	1	—	1	1	1	5	4	6	4	—	3	2	5
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif total en milliers	60	7	25	11	5	2	6	4	10	40	1	45	1	7	1	3

(1) Les B.T.S.A. ont été classés en primaire, secondaire ou tertiaire suivant leur spécialité.

III. — LE CHOMAGE OBSERVÉ

Outre les effectifs concernés, plusieurs indicateurs complémentaires ont été choisis pour caractériser le chômage de ces jeunes.

S'agissant :

— des taux de chômage,

- celui de la population sortie du système scolaire à temps complet :

$$\frac{\text{chômeurs}}{\text{actifs ayant un emploi} + \text{chômeurs} + \text{service nat.} + \text{inactifs}}$$

- et celui des actifs disponibles :

$$\frac{\text{chômeurs}}{\text{actifs ayant un emploi} + \text{chômeurs}}$$

— de sa durée, les proportions de chômeurs et chômeuses qui recherchent un emploi depuis deux mois au plus, et depuis plus de six mois.

Le fait d'effectuer le service national pour de nombreux garçons, notamment les plus âgés, rend délicate la comparaison du chômage des jeunes arrivés sur le marché du travail à l'issue d'études techniques, suivant leur sexe et la filière d'enseignement suivie. Toutefois, il est visible que le chômage a atteint cette promotion d'une manière sensible en particulier les jeunes filles issues des filières C.A.P. qui se sont heurtées à des difficultés plus importantes que leurs camarades masculins.

Le taux de chômage des jeunes filles de niveau V est nettement supérieur à celui des garçons, qu'il soit ramené à la population présente en classe terminale l'année scolaire précédente, à la population sortie de l'appareil éducatif, ou aux actifs disponibles.

Par contre, l'écart entre le chômage féminin et masculin, moins systématique pour le D.U.T., ne semble guère subsister en B.T.S.

TABLEAU 3. — Chômage au moment de l'enquête (en février-mars 1976) des promotions enquêtées par sexe et filières de formation.

INDICATEURS	GARÇONS				FILLES			
	C.A.P.	B.E.P.	B.T.S. B.T.S.A.	D.U.T.	C.A.P.	B.E.P.	B.T.S. B.T.S.A.	D.U.T.
Nombre de chômeurs (population observée)	7.000	3.000	400	700	15.000	10.500	1.000	900
Taux de chômage de la population sortie ..	10	9	6	7	31	23	13	23
Taux de chômage des actifs disponibles ..	12	12,5	15	17	32	24	13	23
Pourcentage de chômeurs cherchant un emploi depuis deux mois au plus	31	27	34	32	14	18	33	19
Pourcentage de chômeurs cherchant un emploi depuis plus de six mois	47	45	35	32	63	66	41	48

Les jeunes au chômage au moment de l'enquête (en février-mars 1976) le sont souvent depuis longtemps : 60 % des chômeurs provenant des classes de C.A.P. et de B.E.P., 40 % des B.T.S. et D.U.T. cherchent en vain un emploi depuis plus de six mois, c'est-à-dire pratiquement depuis leur sortie du collège, lycée, ou institut universitaire de technologie.

L'ancienneté du chômage des jeunes filles est d'une manière marquante supérieure à celle des hommes de même formation, quelles que soient leurs spécialités et filières de formation. Il s'agit vraisemblablement de jeunes à la recherche d'un premier emploi. L'analyse détaillée des résultats de l'enquête permettra de préciser ce point.

Si l'on considère la situation par rapport aux spécialités de formation, c'est à quelques spécialités de type tertiaire que correspond, dans chaque filière, une situation de chômage nettement défavorable.

Les jeunes de cette promotion les plus touchés sont :

- parmi les garçons, ceux qui ont préparé un C.A.P. de techniques financières ou comptables, un B.E.P. agent administratif, un D.U.T. carrières de l'information ;
- parmi les filles, celles issues des classes du B.E.P. agent administratif et du D.U.T. carrières de l'information.

A l'inverse, certaines spécialités permettent un placement plus aisé. Ainsi les jeunes ayant préparé un C.A.P. cuisine-alimentation, les secrétaires et les sténodactylographes paraissent relativement favorisés. Tant au niveau V qu'au niveau III, les jeunes issus des spécialités du bâtiment rencontrent également moins de difficultés que les autres à trouver du travail.

IV. — LEURS EMPLOIS

Les premières indications disponibles devront être complétées par des analyses plus fines. Mais il est possible de constater dès à présent que l'éventail des emplois occupés est d'autant plus large que le niveau de formation est élevé.

IV-1. — A L'ISSUE DES FILIÈRES C.A.P./B.E.P.

On observe à ce niveau l'importance des emplois tertiaires tenus par les jeunes filles. Ceci est lié à deux phénomènes d'orientation allant dans le même sens :

- dès le collège, leur présence est particulièrement massive dans les sections à finalité tertiaire : il y a quatre fois plus de filles en classe terminale de C.A.P. tertiaires qu'en C.A.P. industriels et ce rapport atteint presque quarante pour les B.E.P. ;
- à la sortie du collège, cette tendance se renforce puisque, quel que soit l'enseignement reçu, C.A.P. ou B.E.P., industriel ou tertiaire, elles sont plus nombreuses que les garçons de même formation à se diriger vers ce type d'emplois.

TABLEAU 4. — Répartition des emplois tenus par les jeunes issus des sections C.A.P. et B.E.P. selon le sexe, la filière et le secteur (secondaire ou tertiaire) de formation.

FILIÈRES ET SECTEURS DE FORMATION		EMPLOIS PRIMAIRES ET SECONDAIRES (1)					EMPLOIS TERTIAIRES (1)					Total	
		Agriculture 1-2-4	Ouvriers 6 à 69-73	Mancœuvres 70	Agents techniques Dessinateur Techniciens 75 à 78	Ensemble 1 à 78	Employés de bureau 81	Employés commerce 83	Personnel de service 85 à 87	Autres 79-80 82-84 88 à 99	Ensemble 79 à 99		
C.A.P.	Secondaire ...	Garçons ...	2	83	5	1	91	1	1	1	6	9	100
		Filles	>	68	2	1	71	1	9	12	7	29	100
		Ensemble .	2	82	4	1	89	1	2	2	6	11	100
	Tertiaire	Garçons ...	1	23	4	2	30	36	7	10	17	70	100
		Filles	>	10	1	1	12	58	10	12	8	88	100
		Ensemble .	>	12	2	1	15	55	9	12	9	85	100
	Ensemble	Garçons ...	2	79	4	1	86	3	2	2	7	14	100
		Filles	>	22	1	1	24	47	9	12	8	76	100
		Ensemble .	1	56	3	1	61	21	5	6	7	39	100
B.E.P.	Secondaire ...	Garçons ...	2	73	4	5	84	2	2	1	11	16	100
		Filles	>	51	6	15	72	8	7	5	8	28	100
		Ensemble .	2	72	4	6	84	2	2	1	11	16	100
	Tertiaire	Garçons ...	1	14	3	1	19	51	5	8	17	81	100
		Filles	>	6	1	>	7	72	5	5	11	93	100
		Ensemble .	>	7	1	1	9	69	5	5	12	91	100
	Ensemble	Garçons ...	2	62	4	4	72	12	2	2	12	28	100
		Filles	>	7	1	1	9	70	5	5	11	91	100
		Ensemble .	1	31	2	2	36	44	4	4	12	64	100

(1) Groupes d'emplois selon Code des métiers I.N.S.E.E., 1975.

A./ C.A.P. - B.E.P. de type industriel (secondaire).

Les enseignements de C.A.P. et B.E.P. industriels débouchent surtout sur des emplois d'ouvriers spécialisés ou qualifiés et exceptionnellement de manœuvres (1).

La filière B.E.P. semble mener à des emplois plus qualifiés que celle de C.A.P. : la proportion de manœuvres y est du même ordre de grandeur, mais si on ne trouve pratiquement pas d'emplois classés agents techniques parmi les C.A.P. (mis à part 4 % des électroniciens), on en trouve 26 % parmi les jeunes gens issus des B.E.P. spécialistes du bâtiment, 7 % du B.E.P. électronique, 6 % du B.E.P. dessin industriel. Cette qualification

(1) Rappelons qu'il s'agit des emplois occupés quelques mois après la fin de la scolarité et que les classifications sont à ce niveau assez imprécises.

apparemment plus élevée pour ces spécialités peut être rapprochée du fait qu'électronique et dessin industriel constituent souvent une seconde spécialisation acquise à partir de l'électricité et la mécanique.

Les jeunes filles sortant des sections de type industriel et qui n'exercent pas un métier de ce type sont souvent vendeuses ou occupent un emploi relevant des services. Notons toutefois qu'elles ne sont nombreuses que dans les sections du textile et de l'alimentation.

TABLEAU 5. — Répartition des emplois tenus par les jeunes issus des sections C.A.P. et B.E.P. industriels suivant les principaux groupes de spécialités de formation.

FORMATIONS		EMPLOIS (1)	OUVRIERS 6 à 68-73	MANŒUVRES 70	AGENTS techniques ou dessinateurs 75 à 78	EMPLOIS NON INDUSTRIELS 79 à 99	ENSEMBLE
Filières	Groupes de spécialités	Groupes (2)					
C.A.P.	Bâtiment - Travaux publics	3 à 7, 23 24	90	3	»	7	100
	Métallurgie	8,9	90	3	1	6	100
	Mécanique	10	82	6	1	11	100
	Electricité	1	85	4	1	10 (dont quatre armée et police)	100
	Electronique	12	69	2	4	25 (dont neuf armée et police)	100
	Cuisine-alimentation	17 à 19	79	2	1	18 (dont douze [3] person- nel de service)	100
	Textile, habillement, cuir .	20 à 22	72	2	»	26 (dont neuf vendeuses, dix personnes serv.) .	100
	Dessinateurs	26, 27	40	4	39	17 (dont quatre armée et police)	100
	Autres	13 à 16 25	79	3	2	16	100
B.E.P.	Bâtiment - Travaux publics	3 à 7, 23	58	1	32	9	100
	Métallurgie	8,9	74	6	2	18 (dont cinq armée et police)	100
	Mécanique	10	76	5	1	18 (dont cinq armée et police)	100
	Electricité	11	81	4	2	13 (dont six armée et po- lice)	100
	Electronique	12	71	2	9	18 (dont sept armée et po- lice)	100
	Cuisine-alimentation	19	92	1	»	7	100
	Dessinateurs	26, 27	11	3	71	15	100
	Autres	13 à 16, 25	78	2	2	18	100

(1) Groupes d'emplois Code des métiers I.N.S.E.E., 1975.

(2) Nomenclature nationale des formations en 47 groupes de spécialités.

(3) Nombre trop important dû à une intervention entre « employés de collectivités — option services généraux » et employés de collectivités — option cuisine. Après correction ce nombre sera diminué et celui de la première colonne 79 % augmenté.

B. — C.A.P. - B.E.P. de type tertiaire.

Les C.A.P. comme les B.E.P. tertiaires conduisent, le plus souvent, à devenir employé.

Les « emplois de bureau » (1) constituent le plus important débouché pour les sténodactylographes et les agents administratifs, ainsi que pour les garçons et filles issus des sections de comptabilité.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer réellement la qualification des emplois, il semblerait que les jeunes issus de la filière B.E.P. trouvent dans la catégorie des « emplois de bureau » des postes plus qualifiés que ceux venant du C.A.P. Toutefois, le B.E.P. d'agent administratif fait exception en occupant sur le marché du travail une position plus défavorable.

Les C.A.P. et B.E.P. du groupe santé-services sociaux conduisent dans deux tiers des cas à des emplois de ces spécialités (groupes 88 à 99).

TABLEAU 6. — Répartition des emplois tenus par les jeunes issus des sections C.A.P. et B.E.P. tertiaires suivant les principaux groupes de spécialités de formation.

FORMATIONS			EMPLOI (1)					ENSEMBLE
Filières	Groupes de spécialités	Groupes (2)	EMPLOYÉS de bureau 81	EMPLOYÉS de commerce 83	PERSONNEL de service 85 à 87	AUTRES employés 79-80 82-84 88 à 99	EMPLOIS non tertiaires 1 à 78	
C.A.P.	Sténodactylographe	30	79	4	4	5	8	100
	Techniques financières	31-32	64	8	4	9	15	100
	Commerce	33	52	17	8	7	16	100
	Santé, services sociaux	37	2	7	16	62	13	100
	Soins personnels	38	4	12	77	3	4	100
	Services (hôtellerie, collectivités)	39-40	1	9	46	14	(3) 30	100
B.E.P.	Agent administratif	29	63	7	5	10	15	100
	Sténodactylographe	30	85	4	3	3	5	100
	Techniques financières	31	80	4	2	5	9	100
	Commerce	33	48	16	9	14	13	100
	Santé, services sociaux	37	8	4	9	71	8	100
	Services (hôtellerie, collectivités)	39	2	65	4	(3) 29	100	

(1) Groupes d'emplois Code des métiers I.N.S.E.E., 1975.

(2) Nomenclature nationale des formations en 47 groupes de spécialités.

(3) Pourcentage très surestimé au détriment des personnels de service.

IV-2. — A L'ISSUE DES FILIÈRES B.T.S. - B.T.S.A. - D.U.T.

Quelques mois après la sortie du système scolaire, l'enseignement constitue, pour les jeunes de ce niveau, un débouché non négligeable : un huitième des jeunes gens comme des jeunes filles, issus tant des sections de type secondaire que tertiaire, ont trouvé un poste dans l'enseignement (ce point sera analysé dans les exploitations ultérieures des résultats).

(1) Cette désignation d'emplois sera progressivement précisée dans la présentation des résultats de l'Observatoire comme pour toutes les autres activités recensées notamment à l'aide des descriptions faites par ailleurs dans le cadre du Répertoire français des emplois.

TABLEAU 7. — Répartition des emplois tenus par les jeunes issus des sections B.T.S., B.T.S.A. et I.U.T., selon le sexe, la filière et le secteur (primaire, secondaire ou tertiaire) de formation.

FILIÈRES ET SECTEURS DE FORMATION		EMPLOIS PRIMAIRES ET SECONDAIRES (1)					EMPLOIS TERTIAIRES (1)					TOTAL		
		Agriculture 1-2-4	Ouvriers 6 à 73	Dessinateurs 75	Agents techniques 76 à 78	Ensemble 1 à 78	Employés de bureau 81	Cadres 79-80	Enseignants 90	Autres 91 à 99, 82 à 89	Ensemble 79 à 99			
B.T.S. - B.T.S.A.	Primaire et secondaire	Garçons	6	14	16	37	73	2	1	16	8	27	100	
		Filles	2	31	3	48	84	3	1	4	8	16	100	
		Ensemble ...	5	19	12	40	76	2	1	13	8	24	100	
	Tertiaire ..	Garçons	6	3	3	12	24	32	6	13	25	76	100	
		Filles	>	>	1	6	7	71	2	14	6	93	100	
		Ensemble ...	1	1	1	6	9	67	2	14	8	91	100	
	Ensemble ..	Garçons	6	11	13	31	61	9	2	16	12	38	100	
		Filles	>	4	1	10	15	63	2	13	7	85	100	
		Ensemble ...	2	6	4	15	27	50	2	13	8	73	100	
	D.U.T.	Secondaire	Garçons	1	10	12	58	81	1	1	12	5	19	100
			Filles	>	31	2	53	86	2	*	5	7	14	100
			Ensemble ...	1	16	9	56	82	2	1	10	5	18	100
Tertiaire ..		Garçons	1	1	>	26	28	30	5	13	24	72	100	
		Filles	>	>	>	16	16	47	5	12	20	84	100	
		Ensemble ...	>	1	>	19	20	41	5	13	21	80	100	
Ensemble ..		Garçons	1	6	7	43	57	14	3	13	13	43	100	
		Filles	>	8	>	25	33	36	4	11	16	67	100	
		Ensemble ...	>	7	4	35	46	25	3	12	14	54	100	

(1) Groupes d'emplois Code des métiers I.N.S.E.E., 1975.

A. — B.T.S. - B.T.S.A. et D.U.T. spécialités agricoles et industrielles.

A l'issue de ces formations et à la date de l'enquête, huit jeunes sur dix exercent un emploi de type primaire ou secondaire, et le plus souvent en étant classé agent technique ou technicien.

Cette tendance est plus forte, semble-t-il, chez les anciens étudiants d'Institut universitaire de technologie que chez ceux des sections de techniciens supérieurs. Ainsi si parmi les premiers, 56 % sont classés agents techniques ou techniciens, cette même catégorie ne concerne que 40 % des B.T.S.

Remarquons la proportion relativement forte d'ouvriers (B.T.S. : 19 %, D.U.T. : 16 %), il s'agit en grande partie de laborantins, préparateurs de laboratoire... classés dans cette catégorie suivant la nomenclature utilisée.

Les observations intéressantes ces formations sont résumées dans le tableau 8 ci-après.

TABLEAU 8. — Répartition des emplois tenus par les jeunes ayant préparé un B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. agricoles ou industriels suivant les principaux groupes de spécialités de formation.

FORMATIONS			EMPLOIS (1)				EMPLOIS TERTIAIRES 79 à 99 (dont 90)	ENSEMBLE
Filières	Groupes de spécialités	Groupes (2)	AGENTS techniques et techniciens 76 à 78	DESSINATEURS 75	OUVRIERS 6 à 73	AGRICULTEURS Pêcheurs 1-2-4		
B.T.S.-B.T.S.A.	Production agricole ..	1 - 2 (3)	23	2	5	35	35 (dont vingt-trois enseignants)	100
	Bâtiments - Travaux publics	3 à 6 - 23	52	23	7	1	17 (dont huit enseignants)	100
	Mécanique	10 (4)	24	31	14	1	30 (dont vingt et un enseignants)	100
	Electricité	11	40	14	18	—	28 (dont dix-neuf enseignants)	100
	Electronique	12	73	1	14	2	10 (dont deux enseignants)	100
	Chimie - Physique - Biologie	16 (5)	58	—	34	—	8 (dont quatre enseignants)	100
D.U.T.	Départements d'études							
	Génie civil		61	15	9	1	14 (dont huit enseignants)	100
	Génie mécanique		33	28	9	1	29 (dont dix-neuf enseignants)	100
	Génie électrique		71	4	8	—	17 (dont onze enseignants)	100
	Chimie - Génie chimique		61	—	19	—	20 (dont dix enseignants)	100
	Biologie appliquée		49	1	37	1	12 (dont quatre enseignants)	100

(1) Groupes d'emplois code des métiers I.N.S.E.E., 1975.
(2) Nomenclature nationale des formations en quarante-sept groupes de spécialités.
(3) Et B.T.S.A. d'horticulture, de viticulture, de production animale ou végétale.
(4) Et B.T.S.A. de machine agricole.
(5) Et B.T.S.A. de laboratoire d'analyse biologique, transformation de produits alimentaires, laiterie, protection de la nature.

B. — B.T.S. - B.T.S.A. et D.U.T. de type tertiaire.

Ce premier dépouillement de l'enquête ne permet pas de caractériser la qualification des emplois tertiaires. Mais comparant les débouchés des deux filières de niveau III, on peut noter dès à présent que 5 % des personnes classées « Cadres administratifs » sont issues des I.U.T. et seulement 2 % parmi les jeunes sortant des sections techniciens supérieurs de type tertiaire (1), avec toutefois une exception en ce qui concerne le B.T.S. de commerce auquel correspond un taux de « Cadres administratifs » élevé.

Si l'on considère les spécialités, l'on peut remarquer à titre d'exemple que les jeunes ayant préparé un B.T.S. de secrétariat, un D.U.T. informatique occupent presque toujours un emploi dans les spécialités correspondantes alors que les B.T.S. de comptabilité, les D.U.T. de gestion et l'ensemble des spécialistes de commerce accèdent à des emplois plus variés.

La place du B.T.S. d'économie sociale, familiale par rapport au marché du travail est tout à fait particulière. En effet, la très grande majorité des jeunes filles ayant suivi cette formation deviennent enseignantes.

Enfin les jeunes qui, ayant suivi une formation de type tertiaire, occupent un emploi de type industriel sont le plus souvent « agents techniques » ou « techniciens ». Très peu d'entre eux déclarent être classés « ouvriers ».

Le tableau 9 ci-après résume les observations faites pour ces formations de type tertiaire.

(1) Il convient de spécifier que le taux de féminisation des B.T.S. « tertiaires » est beaucoup plus élevé, globalement, que celui des D.U.T. de même type.

TABLEAU 9. — Répartition des emplois tenus par les jeunes ayant préparé un B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. de type tertiaire, suivant les principaux groupes de spécialités de formation.

FORMATIONS			EMPLOIS TERTIAIRES (1)				EMPLOIS non tertiaires (1) 1 à 78	ENSEMBLE
			Cadres administratifs 79-80	Employés de bureau 81	Enseignants 90	Autres 82 à 89 91 à 99		
Fillières	Groupes de spécialités (2)							
B.T.S.-B.T.S.A.	Secrétariat	28 à 30 - 44 ..	2	79	10	3	6	100
	Comptabilité	31 (3) .	2	68	18	3	9	100
	Commerce	33 (4) .	7	34	9	34	16	100
	Tourisme	34	2	42	3	50	3	100
	Economie sociale et familiale	40	1	2	83	14	—	100
D.U.T.	Départements d'études							
	Gestion des entreprises		7	65	16	8	4	100
	Informatique		—	6	1	4	89 (5)	100
	Techniques de commercialisation .		5	30	15	39	11	100
	Carrières de l'information		4	22	13	59 (6)	2	100

(1) Groupes d'emplois code des métiers I.N.S.E.E., 1975.

(2) Nomenclature nationale des formations en quarante-sept groupes de spécialités.

(3) Plus B.T.S.A. de technique agricole et gestion de l'entreprise et B.T.S.A. d'économie et technique de l'entreprise agricole.

(4) Plus B.T.S.A. de transformation, distribution, commercialisation de produits agricoles.

(5) Dont 87 % de techniciens de l'informatique, analystes, programmeurs.

(6) Dont 46 % journalistes, spécialistes de l'information et autres professions intellectuelles.

V. — LEURS SALAIRES

Le niveau de formation atteint est le principal élément de différenciation des salaires perçus par les jeunes arrivés sur le marché du travail.

En février-mars 1976, le salaire mensuel net (1) moyen d'un jeune sorti en 1975 du système éducatif après un cycle d'enseignement secondaire technique court avoisine 1.600 F et celui d'un jeune sorti après un cycle d'enseignement supérieur technique court est de l'ordre de 2.200 F.

La filière B.E.P. conduit souvent à des salaires légèrement supérieurs à ceux des C.A.P. pour une même spécialité alors que les salaires de début des jeunes issus des sections de spécialités comparables de D.U.T. et de B.T.S. sont analogues.

Les jeunes filles perçoivent une rémunération plus faible que celle des garçons, quelles que soient leurs formations. Non seulement les spécialités féminines sont moins payées mais, pour une même spécialité, les salaires féminins sont inférieurs de 10 % aux salaires masculins.

(1) Rappelons que les écarts de salaires ainsi constatés concernent uniquement des emplois de début trouvés par les jeunes gens et les jeunes filles quelques mois après leur scolarité. Ils n'expriment donc pas un espoir de gain, associé à telle ou telle formation, après plusieurs années d'activité.

Par rapport aux tertiaires, les spécialités de type secondaire permettent d'obtenir une rémunération plus importante. Une exception toutefois concerne les jeunes filles ayant préparé un C.A.P. industriel (textile - alimentation) et particulièrement mal payées.

Les tableaux ci-après permettent de préciser ces remarques.

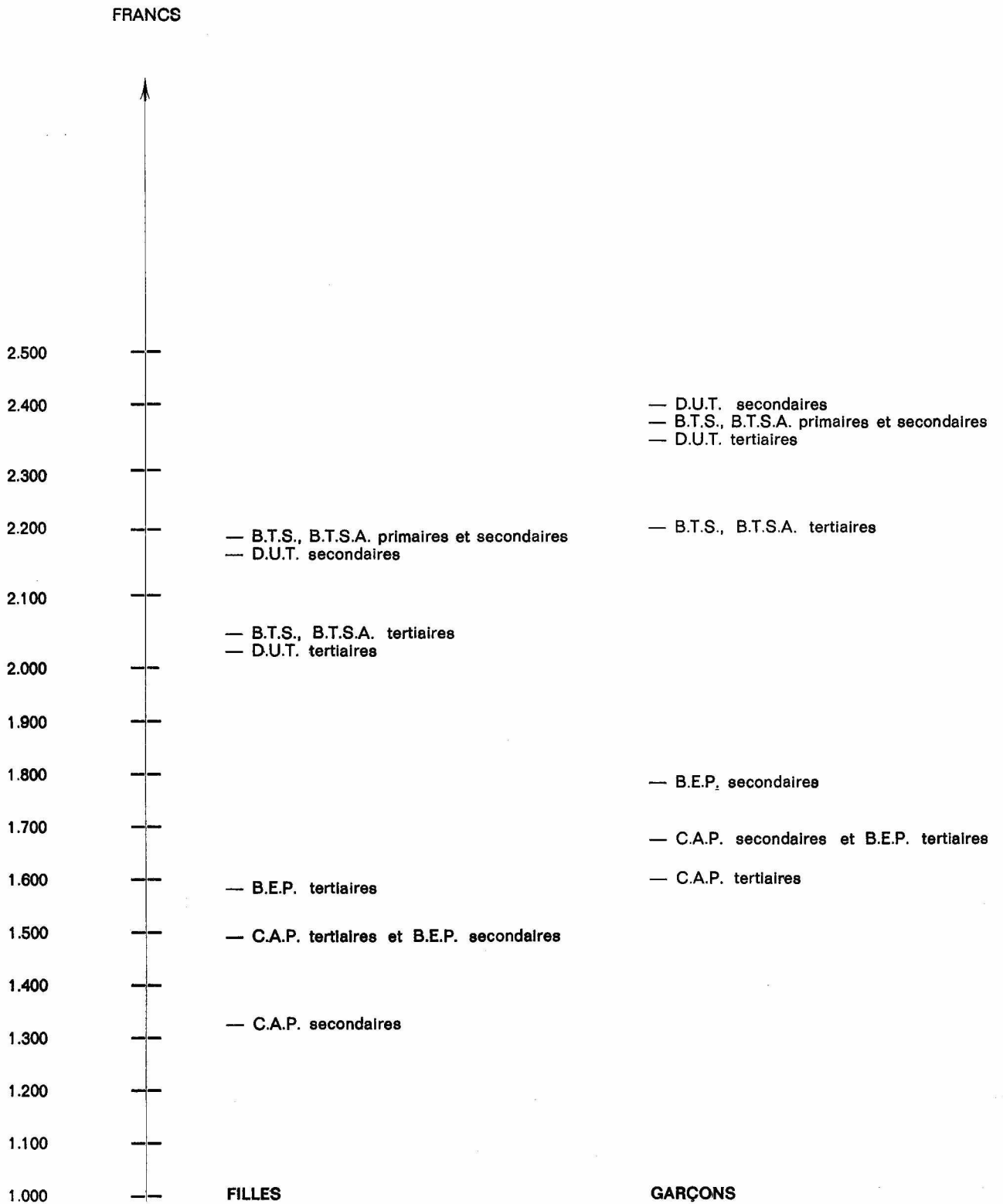
TABLEAU 10. — Salaires moyens nets mensuels (en février-mars 1976) des jeunes gens et jeunes filles sortis des classes terminales de C.A.P. et de B.E.P. l'année scolaire précédente. — Classement suivant les principaux groupes de spécialités de formation.

SALAIRES	FILLES		GARÇONS	
	C.A.P.	B.E.P.	C.A.P.	B.E.P.
1.700 à 1.799 F			Electronique Electricité Dessinateur	Electricité Métallurgie Electronique Mécanique Bâtiment - Travaux publics Comptabilité
1.600 à 1.699 F		Dessinateurs Sténo-dactylographes Comptabilité	Métallurgie Mécanique Comptabilité Bâtiment - Travaux publics	Services (hôtel - collectivités) Cuisine - Alimentation Commerce Dessinateurs Agents administratifs
1.500 à 1.599 F	Sténo-dactylographes	Commerce Collectivités Santé, services sociaux	Services (hôtel, collectivités) Cuisine - Alimentation	
1.400 à 1.499 F	Comptabilité Santé, services sociaux Commerce Cuisine - Alimentation	Agent administratif Textile		
1.300 à 1.399 F	Soins personnels Service (hôtel - collectivités) Textile			

TABLEAU 11. — Salaires moyens nets mensuels (en février-mars 1976) des jeunes gens et jeunes filles sortis des classes terminales de B.T.S., B.T.S.A., D.U.T. l'année scolaire précédente. — Classement suivant les principaux groupes de spécialités de formation.

SALAIRES	FILLES		GARÇONS	
	B.T.S.-B.T.S.A.	D.U.T.	B.T.S.-B.T.S.A.	D.U.T.
2.500 à 2.599 F				Informatique
2.400 à 2.499 F		Informatique	Electronique Chimie - Biologie Mécanique	Génie électrique
2.300 à 2.399 F	Santé		Bâtiment - Travaux publics Electricité	Electronique Génie mécanique Techniques de commercialisation Génie civil Chimie - Génie chimique
2.200 à 2.299 F	Chimie - Biologie	Mesures physiques	Informatique	Mesures physiques Biologie appliquée Gestion des entreprises
2.100 à 2.199 F	Informatique Commerce Carrières sociales	Biologie appliquée	Comptabilité Métallurgie Commerce	
2.000 à 2.099 F	Comptabilité Secrétariat	Chimie - Génie chimique	Production agricole	Carrières sociales
1.900 à 1.999 F	Tourisme	Carrières de l'information Techniques de commercialisation Gestion des entreprises Carrières sociales		
1.800 à 1.899 F		Carrières juridiques		
1.700 à 1.799 F	Production agricole			

Salaires nets mensuels moyens, suivant le sexe, la filière et le type de formation des jeunes ayant quitté le système éducatif en 1975 (quelques mois après la sortie en février-mars 1976).



Les premiers résultats, résumés dans cette note, des enquêtes menées en 1976 dans le cadre de l'Observatoire national des entrées dans la vie active proviennent d'un dépouillement succinct des données brutes (1). Ils sont donc provisoires et susceptibles d'être légèrement modifiés.

Mais ils apportent sur la situation très récente des anciens élèves des enseignements technologiques industriels, commerciaux et agricoles, un éclairage suffisamment significatif pour être portés à l'attention du lecteur de la note d'information du CEREQ.

C'est, en effet, l'un des objectifs du dispositif d'analyse ainsi mis en place de fournir des données utiles sur l'évolution d'année en année des conditions de placement et de travail des jeunes gens et jeunes filles à l'issue des cycles de formation.

Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source.

(1) C.A.P. + B.E.P. : 25.000 observations, taux de réponse apparent de 69 %, taux d'inconnus à l'adresse indiquée : 5 %.

Un échantillon de 2.800 non-répondants à l'enquête menée par voie postale a fait l'objet de recherches, 2.400 ont été retrouvés et interviewés. La proportion des jeunes qui n'avait pas reçu le questionnaire d'enquête, à cause d'un changement de résidence par exemple, a permis d'estimer le taux de réponse réel à 71 %

B.T.S. : 9.500 observations, taux de réponse apparent 78 %, taux d'inconnus à l'adresse indiqué 4 %.

D.U.T. : 12.000 observations, taux de réponse et d'inconnus pas encore disponibles.

■
Librairies-Imprimeries Réunies
7, rue Saint-Benoît, 75006 PARIS
260-24-75 - 260-72-03
■

Dépôt légal n° 39-186.

Inscription à la Commission paritaire
des publications et agences de presse n° 1 063-AD.

Directeur de la publication : Gabriel DUCRAY

Rédaction-administration
C E R E Q
9, rue Sextius-Michel,
75732 PARIS CEDEX 15
577-10-04

CEREQ

(Centre d'études et de recherches
sur les qualifications.)

9, rue Sextius-Michel
75732 PARIS CEDEX 15

A NOS LECTEURS



VIENT DE PARAÎTRE

« EVOLUTION DES EMPLOIS ET DES QUALIFICATIONS
DANS LES SECTEURS DE L'INDUSTRIE, DES SERVICES
ET DU COMMERCE »

La préparation du VII^e Plan a donné lieu à de nombreuses études et à la production de documents de synthèse concernant l'emploi, les qualifications et la formation professionnelle.

Le CEREQ a été très largement sollicité au cours de cette période et, parmi les travaux fournis, il a, entre autres, été conduit à constituer en collaboration avec l'I.N.S.E.E. et le Centre d'études de l'emploi une série de dossiers sectoriels rapprochant, à partir des statistiques existantes, des données concernant l'évolution : de l'emploi et de ses structures, des qualifications, de l'appareil productif et du niveau de formation de la population active.

Il a semblé intéressant de porter cette information à la connaissance d'un public plus large et c'est pourquoi le CEREQ a provoqué l'édition de ce « document de travail » hors de ses collections habituelles à la Documentation française.

Le document « Evolution des emplois et des qualifications dans les secteurs de l'industrie, des services et du commerce » est en vente à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 PARIS CEDEX 07. au prix de 48 F.

Notice signalétique : format 21 × 29,7 cm - 396 pages - très nombreux tableaux et schémas.